

Avec le soutien de





Égalité femmes-hommes en francophonie universitaire : des actions concrètes et collaboratives pour s'engager

APPEL A CANDIDATURES

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à candidatures pour la constitution d'un groupe de 10 universités qui souhaitent engager leur campus concrètement et collaborativement dans l'atteinte de l'Egalité Femmes-Hommes

Introduction et contexte

Tendre vers la parité, dans tout ce qui est entrepris à l'AUF, en interne comme externe, est un chantier qui a été ouvert lors de l'Assemblée générale de São Paulo (Brésil) en 2013. Une référence à « l'égalité Femmes-Hommes » a alors été intégrée pour la première fois dans les statuts de l'Agence.

En 2018, l'AUF a amplifié son action en définissant une **stratégie en matière d'Egalité Femmes-Hommes**. Elle se donne ainsi les moyens d'affirmer davantage l'égalité entre les femmes et les hommes dans ses structures et son fonctionnement interne mais aussi d'intégrer plus systématiquement l'EFH dans ses projets et dans l'accompagnement de ses établissements membres.

Actuellement, pour la première fois depuis sa création en 1961, l'AUF atteint une parité parfaite dans ses postes de direction, aussi bien dans ses services centraux que régionaux. « Je suis particulièrement fier que nous ayons pu, pour la première fois à l'AUF, atteindre la parité parfaite Femmes-Hommes dans les différents postes de direction aussi bien en central qu'en région, preuve que le progrès sociétal s'accompagne toujours d'une réelle volonté politique » a affirmé le Recteur Slim Khalbous à l'occasion de la prise de fonction des directrices et directeurs.

En 2014, le Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche (RESUFF) a été créé pour encourager les femmes universitaires à assumer des responsabilités, en les

accompagnant, notamment par de la formation. Le réseau vise également à « promouvoir les bonnes pratiques et la solidarité entre les femmes de différentes zones géographiques » — Madame Leila Saadé, Professeure à l'Université Libanaise et Présidente du RESUFF.

Le portail RELIEFH – Ressources Educatives Libres pour l'Egalité Femmes-Hommes ; le projet de création de l'Observatoire Francophone du Développement inclusif (OFDI) ; le concours Femme Francophone Entrepreneure au Liban ; Elles bougent – « Girls on the Move » ; ou encore le prix de l'élève ingénieure au Maghreb ; sont autant d'exemples d'actions et de partenariats par lesquels l'AUF réaffirme son engagement pour l'égalité femmes-hommes.

L'engagement de l'AUF pour l'égalité femmes-hommes est également marqué, dans le cadre du programme ACTIF, par l'attention particulière qui est accordée à l'Objectif de Développement Durable (ODD) 5 « Parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles ». ACTIF, porté par l'AUF, est le dispositif multi-acteurs international dédié à l'innovation sociale et à la réalisation des 17 ODD, qui s'inscrit donc au cœur de l'Agenda 2030. Un partenariat avec ONU Femmes a été récemment établi dans ce cadre et une boîte à outils ciblée ODD5 a été créée. C'est au sein d'ACTIF que cet appel est lancé et sera coordonné.

Objet

Forte de son engagement pour cette cause, mais aussi de l'ampleur et de la puissance de ses réseaux, l'Agence universitaire de la Francophonie se propose de mobiliser, accompagner et outiller ses universités membres pour l'égalité femmes-hommes (EFH).

Par le présent appel à candidatures, partie intégrante du volet « égalité des sexes – ODD5 » du programme ACTIF, l'AUF vise à identifier un groupe d'universités francophones prêtes à s'engager et travailler ensemble, pour promouvoir l'égalité femmes-hommes à plusieurs niveaux (étudiants, enseignants-chercheurs, gouvernants). Ce groupe de 10 universités francophones de diverses régions du monde sera accompagné et outillé par l'AUF sur cette problématique, et pourra fonctionner en réseau.

En lien direct avec le partenariat établi avec ONU Femmes, le présent appel à candidatures est symboliquement lancé le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes 2021.

Mode d'action

Toutes les actions au sein du groupe d'établissements résultant de l'appel à candidatures se dérouleront sur un mode collaboratif, participatif et collégial. Partant de l'hypothèse que tous les établissements ayant intégré le groupe ne se situeront pas au même niveau d'avancement par rapport à la problématique EFH (certains pourront avoir déjà développé des actions, d'autres se trouveront au début de leur réflexion), la notion de partage et mutualisation sera centrale pour le fonctionnement du groupe. Il s'agira d'outiller chaque établissement pour lui permettre de sensibiliser, s'engager et agir concrètement afin d'atteindre des changements visibles et mesurables sur son campus concernant l'EFH.

Le plan d'action du groupe, déroulé sur une année universitaire, sera composé des étapes suivantes :

- Evénement officiel de lancement.
- Sensibilisation et formation à l'EFH avec l'appui d'experts.
- Présentation des outils créés par ONU Femmes « HeForShe » et « WEPs », adaptés au milieu universitaire.
- Atelier d'appropriation et de contextualisation : présentation du plan d'action de chaque université.
- Suivi du calendrier et des actions proposées par chaque université.
- Séminaire collaboratif de retours d'expériences, diffusion des résultats obtenus et clôture officielle.



In support of

WOMEN'S EMPOWERMENT PRINCIPLES

Established by UN Women and the UN Global Compact Office

Le travail collaboratif réalisé par les 10 universités sélectionnées permettra de créer :

- Un espace de réflexion commun permettant d'appréhender l'ensemble des déclinaisons de la problématique spécifique à l'EFH, et particulièrement dans leur application à l'Université : culture de l'égalité, prévention et lutte contre les dérives (discrimination, harcèlement, violences), égalité professionnelle (lutte contre les stéréotypes, accès aux responsabilités), mixité des filières de formation...;
- Un espace de partage, notamment par la mutualisation des bonnes pratiques et leur diffusion à l'ensemble des universités francophones souhaitant s'engager à leur tour.

Intervention des établissements :

- Les universités participantes ont en commun la motivation pour faire avancer la cause de l'EFH sur leurs campus à différents niveaux (étudiants, enseignants-chercheurs, gouvernants).
- Elles adhèrent au fonctionnement participatif et collaboratif du groupe et aux idées de partage et mutualisation.
- Elles assistent aux formation, atelier, réunions et séminaire proposés.
- Elles proposent un calendrier et un plan d'actions précis selon les modalités définies ci-dessus.
- Elles réalisent et financent le plan d'action proposé et partagent les résultats obtenus.

Intervention de l'AUF:

Dans le cadre du volet égalité entre les sexes du programme ACTIF, l'AUF coordonne et accompagne l'ensemble des actions et travaux du groupe :

- Sélection des 10 universités de cet appel.
- Coordination et suivi du groupe d'établissements et des actions prévues.
- Organisation et animation des formation, atelier, réunions et séminaire proposés.
- Proposition d'outils et de ressources pertinentes pour le développement des actions.
- Mise à disposition d'expertise et de formation.
- Mobilisation des partenaires pertinents.
- Valorisation et diffusion des résultats obtenus et des bonnes pratiques auprès de tous les réseaux de l'AUF.

Éligibilité et modalités de candidature

- Le présent appel à candidatures s'adresse exclusivement aux universités membres de l'AUF. L'appel à candidatures vise la sélection de 10 universités de diverses régions.
- Les universités candidates doivent être intéressées par l'EFH et avoir la volonté de la faire avancer concrètement sur leurs campus. Toute candidature devra bénéficier de l'appui de la plus haute autorité de l'établissement.
- Pour chaque candidature, une personne ressource sera désignée : la.le porteuse.eur de projet qui participera directement aux travaux du groupe et aura un rôle d'animation, de coordination, de suivi et de communication auprès de son établissement.

Documents obligatoires à fournir avant le 8 mai 2021 :

- Formulaire en ligne à remplir par la.le porteuse.eur de projet (personne ressource) sur https://formulaires.auf.org/;
- Lettre de la plus haute autorité de l'établissement candidat (Président.e, Rectrice.eur, Vice-Président.e, Vice-Rectrice.eur), datée après le 8 mars 2021, portant signature et cachet. Cette lettre exprimera l'accord de la plus haute autorité quant à la participation de l'université et désignera la.le porteuse.eur de projet (personne-ressource).

Uniquement dans le cas particulier des établissements intégrant une Mission Egalité Femmes-Hommes (notamment établissements français), la le chargé e de mission EFH pourra valider la réponse à l'appel à candidatures sans joindre une lettre de la plus haute autorité.

• État des lieux de l'EFH dans l'établissement et motivations pour participer aux actions proposées dans cet appel. L'état des lieux pourra présenter les actions déjà réalisées avec leurs résultats et celles qui sont en cours et préciser la place de l'EFH dans le projet d'établissement, s'il y a lieu (maximum 3 pages).

Calendrier

8 Mars 2021	Lancement de l'appel
8 Mai 2021	Clôture de l'appel
24 Mai 2021	Annonce des 10 universités sélectionnées
1 ^{er} juin 2021	Réunion de démarrage des activités
Sept.2021-Juin 2022	Déroulement du programme

Contact

En cas de question sur cet appel, merci d'écrire à : projet-actif@auf.org

Références des actions EFH de l'AUF :

- Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche (RESUFF)
- <u>Portail RELIEFH</u> Ressources Educatives Libres pour l'Egalité Femmes-Hommes
- Concours <u>Femme Francophone Entrepreneure</u> au Liban
- <u>Elles bougent</u> Girls on the Move
- ACTIF, le dispositif dédié à l'innovation sociale et à la réalisation des 17 ODD
- <u>Boîte à outils ciblée ODD5</u> ACTIF